

Réalisation du guide de bonnes pratiques d'hygiène en élevage de porcs



Contexte et objectifs du travail

Dans le contexte réglementaire européen du Paquet Hygiène, les organisations professionnelles (FNP, Coop de France, Inaporc) ont fait le choix, en janvier 2006, de développer un GBPH pour les éleveurs de porcs. Les éleveurs deviennent en effet juridiquement responsables de la qualité sanitaire de la viande de porc qu'ils mettent sur le marché (**obligation de résultat**).

Ils doivent à cet égard être en mesure de démontrer qu'un système de prévention des dangers transmissibles par la viande est en place dans leur élevage. Pour ce faire, ils peuvent soit s'appuyer sur un guide de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) reconnu, soit développer et justifier leur propre système de prévention, ce qui peut s'avérer un exercice individuel difficile.

Le Guide constitue donc une aide pour être en conformité avec la réglementation. Il a été conçu à partir de **consensus** établis au sein de groupes de travail techniques (vétérinaires, techniciens, responsables qualité ou aliment de groupements, éleveurs, ...). Une fois validé officiellement par les Services de l'Etat, cet outil constituera un document de référence, également pris en compte lors des contrôles officiels.

Un **Manuel d'Application du Guide** a aussi été rédigé pour apporter, en plus des Bonnes Pratiques d'Hygiène du Guide, d'autres recommandations optionnelles et des « fiches techniques » détaillant, à titre de propositions, des modes opératoires, protocoles-types ou configurations d'équipements possibles.

Une dizaine de GBPH sont actuellement en cours d'élaboration ou de validation pour différentes productions agricoles, chacun étant spécifique d'une production ou d'un maillon de la chaîne alimentaire (« GBPH production de grandes cultures », GBPH « production de matières premières destinées à l'alimentation animale à la ferme », « GBPH Ruminants », etc.).

Un agriculteur peut être concerné par plusieurs productions et donc aussi par plusieurs guides. Ceux-ci ont été rédigés de

façon concertée et selon les mêmes principes, pour en faciliter la lecture commune.

Principaux résultats

La procédure de validation officielle : Après avoir été saisie par la DGAI fin 2009, l'Anses (l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation) a rendu, fin juillet, son avis sur le Guide et conclu que sa présentation est satisfaisante.

Des compléments sont toutefois souhaités. Fin 2010, une concertation Professionnels/ DGAI/IFIP a permis de statuer sur les réponses à apporter à l'Anses, sans ajouter de complexité au contenu (argumentaire en cours de validation).

Après l'obtention d'un avis favorable, le Guide sera présenté au Conseil National de la Consommation avant publication au Journal Officiel.

Ce délai de validation officielle est estimé à environ 1 an.

Communication et diffusion sur le terrain : De janvier à septembre 2010, les Unions Régionales ont sollicité l'Ifip pour informer et former l'encadrement technique des éleveurs (vétérinaires, techniciens, responsables Qualité...). Ces réunions en régions ont permis de présenter le contexte et les enjeux, le Guide et son Manuel d'application, ainsi que le rôle et l'importance des pratiques d'hygiène et de la santé sur les performances technico-économiques en élevage.

Les outils pédagogiques et le site internet réalisés pour accompagner la diffusion des documents aux éleveurs ont été présentés. L'objectif actuel pour l'encadrement technique est d'informer les éleveurs et de leur remettre les documents de travail.

Un audit de l'élevage est également proposé pour évaluer son niveau de conformité initial vis-à-vis du Guide.

Différentes options ont été retenues selon la région : réalisation des audits par une personne dédiée formée à ce travail, organisation de réunions d'éleveurs pour un appui technique collectif et faciliter les échanges entre participants (vétérinaires, techniciens et éleveurs), ou encore auto-contrôle par l'éleveur complété par un avis de son conseiller technique lors d'une visite d'élevage.

Des synthèses par groupement sont ensuite possibles pour dégager les axes de travail à privilégier.

Partenariats et collaborations

FNP, Coop de France Bétail et Viande, Unions et interprofessions régionales, encadrement technique des éleveurs (vétérinaires, techniciens, responsables qualités).

Financier :

INAPORC

Contact responsable de l'action

Anne HEMONIC
(anne.hemonic@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions

- De Janvier à Septembre 2010, animation de 14 réunions en Région, rassemblant plus de 200 personnes (vétérinaires, techniciens, responsables Qualité...) sur le GBPH, son Manuel d'Application et les outils de développement sur le terrain.
- États Généraux du Sanitaire (DGAI, Paris, le 10/03/2010) : présentation du GBPH en élevage de porc.
- Réunion de présentation du GBPH et de sa grille d'évaluation aux Organisations de Sélection Porcine (IFIP, Le Rheu, le 04/05/2010).
- Réunion d'échanges sur les GBPH « ruminants » et « porc » (Institut de l'élevage, Paris, le 05/07/2010). Participants : FNB, FNPL, FNP, CNIEL, Institut de l'élevage, IFIP.

Publications

Entre avril et juillet 2010, plusieurs articles sur le GBPH en élevage de porcs dans la presse professionnelle (Atout Porc, Paysan Breton, Porc Magazine, Réussir Porc)